

(1) Epoux ou Père
Prénoms Guillaume, Dominique,
Alfred
Nom (2) LAMBERT

Né (3) le 02 janvier 1986
à 01 heures 02
à Saint-Omer (PDC)

Fils (4) de (5) Dominique, Lucien
LAMBERT
et de (5) Martine, Lucienne, Georgette
HERNOU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 09
le 06 octobre 2020 (6)



MENTIONS MARGINALES (7)

MARIAGE célébré à

le
Il a été déclaré (8)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

MENTIONS MARGINALES (7)

(1) Ecrire selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ». (2) En cas de double nom de famille, ajouter « (1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ...) ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ». (3) Ecrire selon le cas : « Né » ou « Née ». (4) Ecrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ». (5) Prénoms et NOM des parents.

(1) ÉPOUSE OU MÈRE
Prénoms Lama, Sandrine, Valérie
Nom (2) DUCHÉ

Née (3) le 12 juillet 1990
à 17 heures 00
à CHAMPIGNY-SUR-MARNE
(Val de Marne)

Fille (4) de (5) Pascal, Daniel, Jean, Pierre
DUCHÉ
et de (5) Chantal, Eliane MARCEAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1529
le 12 octobre 2020 (6)

L'officier de l'état civil
Sceau (6)

MENTIONS MARGINALES (7)

à heures

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage. (7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me..., notaire à... ».

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°1251

Le **05 septembre 2020** à **13 heures 15 minutes**

est né⁽²⁾ **Noah, Dominique, Pascal LAMBERT** suivant
déclaration conjointe du **05 septembre 2020**

du sexe **Masculin** à **Bry-sur-Marne (Val-de-Marne)**

reconnu le⁽⁴⁾ **28 juillet 2020** à **Le Plessis-Trévisé (Val-de-Marne)**
par **le père**

délivré conforme aux registres, le **01 octobre 2020**

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾



(1)

Extrait de l'acte de décès n°

..... (2)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

.....
.....
.....
.....
.....

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

..... (2)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

.....
.....
.....
.....
.....

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

⁽⁶⁾

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « [1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ...] » en cas de double nom de famille. (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».